



HEYRIEUX FLASH

11 MAI 2020

SPECIAL

CRISE SANITAIRE : COVID-19

Chères Heyriardes et Chers Heyriards,

Après cinquante-cinq jours de confinement indispensables à notre santé, notre quotidien reprend petit à petit, ce jour.

Celui-ci ne peut se faire néanmoins sans quelques consignes sanitaires, comme le port du masque dans des lieux affichant cette volonté et les gestes « barrière » et les mesures de distanciation sociale doivent perdurer.

Pendant cette pandémie, la municipalité s'est employée à mettre en place des actions de solidarité pour répondre, autant qu'il nous l'a été possible, à vos besoins.

C'est ainsi que nous avons :

- rapidement fait en sorte de maintenir un brin de marché les vendredis,
- obtenu la réouverture de notre bureau de poste les jeudis,
- distribué des lotions hydro alcooliques aux commerces ouverts et aux professionnels des services de santé,
- mis en place un portage de courses pour un nombre non négligeable d'entre vous,
- organisé des appels téléphoniques auprès de nos plus fragiles.

Nous nous sommes également tenus à disposition de la Direction de notre EHPAD avec les résultats que nous connaissons.

Toutes ces actions ont été grandement appréciées et je remercie tous ceux et celles qui y ont participé et qui ont donné de leur temps pour que la solidarité soit belle dans notre village durant ces deux mois si particuliers.

Et comment ne pas féliciter à nouveau nos couturières bénévoles pour la création de tous ces masques à destination de nos aînés.

Il y'aura toujours ceux qui penseront que nous aurions pu faire mieux ou faire autrement...

Je regrette simplement que l'énergie avec laquelle ils se sont épanchés à critiquer toute action mise en place par la municipalité, n'ait pas plutôt servie à être à nos côtés pour aider nos habitants qui étaient dans le besoin, durant ces deux mois.

Mais bon, je ne m'attarderai pas plus à parler d'eux, ils ont brillé par leur absence... Et je préfère mettre en lumière toutes celles et tous ceux qui n'ont pas compté leurs heures, tous ces élus, tous ces bénévoles, toutes ces petites mains qui ont permis de maintenir un lien social et qui ont permis que ce confinement se passe le mieux possible pour tous.

A vous toutes et tous, je vous dis un grand **MERCI**.

"En matière de solidarité, ce sont souvent les plus petits qui s'avèrent être les plus grands" Gérard Briffoteaux.

La Mairie est ouverte au public, mais le nombre de personnes présentes en même temps est limité à deux et le port du masque est obligatoire. De ce fait, il reste préférable de prendre rendez-vous et de privilégier le contact dématérialisé par mail avant tout déplacement ; il vous est demandé de venir seul(e) dans la mesure du possible. La Mairie restera fermée le samedi matin pour l'instant.

Mariages & PACS sont reportés sauf urgence.

La réouverture du parc de la Fraternité est prévue dans le courant de la semaine, mais l'accès aux jeux d'enfants restera interdit pour éviter toute contamination au Covid-19. Le Parc de Césarges et le jardin public seront accessibles dans le respect des règles édictées et recommandées par l'Etat. Quant au parc situé rue Victor Hugo, celui-ci reste fermé et uniquement à la disposition de l'EHPAD pour lui permettre de continuer à protéger ses résidents. Enfin, le cimetière est ouvert au public, mais les cérémonies d'inhumation restent limitées à 20 personnes.

Masques "Grand public" à la population

La Municipalité s'est attachée depuis le début de la crise sanitaire actuelle à faire de la santé, une priorité, pour chacun, et dans un premier temps pour les plus vulnérables.

Aussi, je tiens à vous assurer que toutes les personnes âgées de plus de 12 ans seront bénéficiaires d'un masque lavable "grand public", sachant que la livraison de la commande communale, bien que largement anticipée, n'est qu'en cours de livraison.

Afin de disposer de votre masque, vous êtes invités à vous présenter au Foyer Rural, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ; il conviendra de présenter votre livret de famille si vous souhaitez retirer les masques pour toutes les personnes de votre foyer.

Plusieurs permanences se dérouleront :

- Vendredi 15 mai de 14h00 à 19h00
- Samedi 16 mai de 9h00 à 12h00 et 14h00 -17h00

La livraison étant bloquée ce jour suite aux nombreuses directives gouvernementales, elle ne sera probablement effectuée que ce mercredi.



Grâce au Centre Communal d'Action Sociale, à de nombreux bénévoles et aux délégués "téléalarme", des masques ont déjà été distribués à toutes les personnes fragiles qui bénéficient du service "courses à domicile", ainsi qu'à tous les bénéficiaires de la téléalarme. Durant ce grand week-end du 8 mai, plus de 700 masques ont été remis en porte à porte aux personnes de plus de 70 ans. Ces premières dotations ont pu se faire grâce à un gigantesque élan de solidarité et la Municipalité remercie le collectif "les cousettes", sans oublier les coupeuses et les couturières qui travaillent de leur domicile, tous les généreux donateurs de tissus, élastiques... ainsi que tous les élus et les bénévoles qui distribuent ces masques.



La Région a également prévu de doter toute sa population d'un masque via la Mairie, mais à ce jour, aucune date de livraison et aucune quantité n'ont été annoncées, mais ça ne saurait tarder...

En complément des gestes « barrière » et des mesures de distanciation sociale, le masque est aujourd'hui la meilleure des protections pour se protéger et pour protéger son entourage d'une possible contamination par le Covid-19.

Reprise de l'école en mai 2020

Comme suite aux différentes réunions avec les directrices d'école, les représentants de parents d'élèves et les élus, un retour progressif à l'école a été acté. Ces dispositions sont inhérentes à plusieurs facteurs : l'effectif des enseignants qui exerceront en présentiel sur l'école, l'importance de composer de petits groupes pour que les enfants adoptent les bons réflexes sanitaires pour garantir leur sécurité, mise en œuvre maîtrisée du protocole de nettoyage et de désinfection des locaux par les agents communaux, adaptation de l'ensemble des acteurs aux contraintes draconiennes du protocole sanitaire, etc. L'école accueillera donc :

- les **11 et 12 mai** (pré-rentrée enseignants) les enfants prioritaires selon les critères de l'Agence Nationale de Santé (enfants de soignants, de Gendarmes, ...)
- du **14 au 19 mai**, les enfants prioritaires selon les critères de l'Agence Nationale de Santé (enfants de soignants, de Gendarmes, ...), les enfants de familles monoparentales dont le parent travaille en dehors du domicile et les enfants du personnel communal.

A compter du 25 mai, l'école sera ouverte pour les enfants mentionnés ci-dessus, les enfants dont les deux parents travaillent à l'extérieur (sur justificatifs des employeurs) et si les capacités d'accueil le permettent dans le respect des conditions sanitaires imposées, en privilégiant les élèves de GS, CP et de CM2 par système de rotation des groupes (les détails vous seront communiqués la semaine prochaine)

Si vous êtes concernés par une de ces situations, nous vous remercions de prendre contact, au plus tôt, avec l'enseignant de votre enfant.

Il est important de lui préciser vos besoins en périscolaire matin, soir et mercredi.

Si votre enfant doit rester à **la cantine** :

- **Du 11 au 19 mai** il est impératif de lui fournir un panier repas froid.
- **A compter du 25 mai**, la cantine devrait à nouveau proposer ses menus.



La Poste projette de rétablir une distribution des lettres recommandées, de la presse quotidienne et des colis 6 jours sur 7 de manière progressive à partir du 11 mai et lance de nouveaux services pour accompagner ceux qui doivent continuer à rester chez eux. La distribution des autres courriers sera assurée 5 jours par semaine.

A partir du 11 mai et jusqu'à la fin du mois, dans le strict respect des directives gouvernementales et des mesures de protection pour les postiers et les clients, il est prévu la réouverture progressive de la totalité des bureaux de poste sur toute la France. Les horaires d'ouverture et les services assurés seront adaptés en fonction de la situation sanitaire locale et de la fréquentation des bureaux de poste. D'ici la fin mai, il est prévu que la quasi-totalité des distributeurs soit opérationnelle avec 97 % du parc en service.

Dans un premier temps, **le Bureau de Poste d'Heyrieux** sera ouvert jeudi 14 mai, mercredi 20 mai et mercredi 27 et jeudi 28 mai en attendant un retour à la normale.

Réouverture de tous les commerces

Tous les commerces rouvrent leurs portes dès lundi ou mardi, tout en respectant les obligations sanitaires imposées, sachant que les Pharmacies d'Heyrieux ont fourni aux commerçants un certain nombre de masques et la Commune dote à nouveau tous les commerces de gel hydro alcoolique.

Sachez que le port du masque peut vous être imposé avant de franchir le pas de porte.

Le marché hebdomadaire fait son retour dès vendredi malgré de nombreuses contraintes qu'il conviendra de respecter ; son périmètre reste à définir.

Collecte des ordures par le SMND

La collecte sélective (bacs jaunes) a repris son cours et la collecte des ordures ménagères s'effectue pour l'instant selon les modalités de la période de confinement, à savoir le mardi pour le village, le vendredi pour les quartiers du Gouret et du Château et la Zone industrielle.

Réouverture des déchèteries

Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné a décidé d'organiser la réouverture des déchèteries aux particuliers uniquement sur rendez-vous : <http://www.smnd.fr/Particuliers-prendre-rendez-vous.html>... Ce dispositif a pour objectif de limiter les files d'attente et de garantir l'application des mesures de distanciation nécessaires à la santé des usagers et de celle des agents de déchèteries.

Attention aux modalités d'accès :

- les flux habituels sont acceptés, mais avec une priorité aux déchets végétaux, encombrants ;
- un rendez-vous par semaine / personne, pour permettre au plus grand nombre d'accéder au service (attention : 1 rendez-vous = 1 seul véhicule)
- préparez vos apports avant votre venue pour faciliter le vidage et respecter le créneau horaire validé,
- aucune aide au déchargement de la part des agents (venir à deux si déchets lourds).

Environnement

Afin d'éviter la propagation des moustiques, il est impératif de supprimer les eaux stagnantes (coupelles sous les pots de fleurs, bidons dans les jardins...), dans lesquelles la femelle pond.

En outre, il est urgent également de procéder à la destruction des nids (cocons) de chenilles processionnaires accrochés dans les pins. C'est la seule solution efficace pour stopper leur invasion et éviter de croiser des processions de ces insectes aux poils très urticants.

Prenez bien soin de vous tous,

Daniel ANGONIN, votre maire.

**Retrouvez toute l'actualité sur le site Internet de la Mairie heyrieux.fr
et sur la page Mairie d'Heyrieux Facebook.**